

LA SENTINELLE DE THIBODAUX,

JOURNAL DU 8^{ME} DISTRICT SENATORIAL.

PRIX DU NUMÉRO:—DIX CENTS.

JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE DE THIBODAUX.

ABONNEMENT:—\$3.00 PAR AN

VOL. XI.

THIBODAUX, L^{NE}, SAMEDI 5 FEVRIER 1876.

NO 27

Informations Locales.

BUDGETS—Les dépenses probables de la paroisse Lafourche pour l'année 1876 sont évaluées à \$12,000.

FOSSEYEURS—De vingt à vingt-cinq fosseyeurs trouveront de l'emploi avec des bons gages, sur l'habitation Belle Grove, au Bayou Black.

NOUVEAU BATEAU—Le magnifique steamer *St. John*, capt. F. Bergeron, fait actuellement le service du Bayou Lafourche. Il part de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis à midi et tous les samedis à 5 heures du soir, et de Laurel Valley tous lundis et vendredis. Mr. Geo. W. Squires en est agent, à Thibodaux.

BONNE OCCASION—Le planteur qui désire faire l'acquisition de bons mulets qui ont fait les campagnes de la Virginie avec succès, n'a qu'à s'adresser à Mr. Charley Moore. Le plus jeune est seulement âgé de 45 ans, et après sa mort, le propriétaire de cet animal peut avantageusement tirer parti de sa peau, sur laquelle on pourra graver en lettres d'or, les hauts faits du parti radical en Louisiane.

FOIRE—Dimanche dernier une grande foire avait lieu à Labadieville au bénéfice de l'église Ste. Philomène. Cette foire, à laquelle un grand nombre de personnes de Thibodaux ont pu participer, grâce à la galanterie et à la courtoisie du capitaine du bateau *l'Assomption*, s'est terminée par une représentation dramatique donnée par les membres du *Cercle Joyeux*. La bande *St. Joseph* a accompagné les visiteurs et sa fanfare a non seulement égayé l'aller et le retour, mais elle a encore puissamment contribué au succès de cette œuvre charitable.

BAZAR—Thibodaux a un bazar Turc.—une des merveilles de la Grèce—que les propriétaires de l'établissement qualifié du nom de *l'Établissement Merveille du Monde*. Cet établissement comme bien vous le pensez a fait fureur à son ouverture. La jeunesse pétillante s'empressait ainsi que l'âge mûr y accourait dans l'espoir de trouver la pierre philosophale derrière des photographies signées et contre signées par les maîtres de l'art. Leur espoir s'est trompé. Cependant, à la clôture de cette exhibition, tout le monde se trouvait très satisfait en admirant les nombreux portraits qui avaient pris dans leur poche la place de la petite monnaie.

CIRQUE—Le fameux cirque de Cook est arrivé mercredi dernier avec artistes et bagages, et a donné deux brillantes représentations, l'une dans l'après-midi et l'autre le soir. Celle du soir surtout avait attiré toute la population de Thibodaux et de ses alentours. Plusieurs personnes ont trouvé ce genre d'amusement beaucoup plus intéressant et agréable que le genre pratiqué de temps à autre dans la salle *Waverley* par des artistes amateurs. La marche sur les bottelles exécutée par une demoiselle aux formes gracieuses, les sautiles des paillasses, dont quelques uns sentaient le poivre, étaient admirablement admirés et goûtés. Ce n'est pas nous qui les blâmons de cette préférence; chacun cherche son plaisir où il le trouve. Seulement qu'on nous permette de dire que la seule différence qui existe entre un cirque et un théâtre d'amateurs, c'est que dans le premier on peut entendre et admirer sans penser à mal tout ce qui est défendu de voir et d'entendre dans le second.

VENTES—Aujourd'hui, devant la Maison de Cour, à l'heure fixée pour les enchères publiques, le Marshall des Etats Unis vendra au plus haut enchérisseur l'habitation du Major John Nelson. Cette habitation fait face à la ville de Thibodaux et est considérée comme une des meilleures terres de la paroisse Lafourche—Contenance: Donze mois de crédit. Le même jour et au même endroit, le Sheriff vendra à l'enchère publique, pour du comptant, la propriété saisie dans l'affaire de L. Blanchard vs Frank Dalfé. Vendredi prochain, le même officier, en vente et vendra au plus haut enchérisseur les propriétés mobilières dépendant de la succession de Honoré Faure, consistant en une magnifique chaland, marchandises sèches, groceries, quinellerie et un skiff tout neuf.

Informations Générales.

—Le *New York Tribune* a payé en 1875 pour affranchissement à ses abonnés et échanges la somme de \$20,294.16.

—Le Collecteur du Revenu intérieur a saisi, dans la paroisse St. Jacques, plusieurs manufactures de tabac péruque.

—Le bateau à vapeur *Minnie Avery* a coulé. Personne n'a péri, ni les passagers ont perdu tout ce qu'ils avaient à bord.

—Le Comité des levés est en faveur du bill Morey, allouant trois millions de dollars à la Louisiane au Mississippi et à l'Arkansas.

—Le nommé H. P. Scanlan, concubine d'avoir arrêté injustement un gardien particulier du chemin de fer de Morgan a été expulsé de la police métropolitaine.

—Quatrevingt-trois mille hommes sont employés dans les mines de charbon des Etats Unis qui exportent tous les ans cinquante millions de tonnes de charbon.

—Un cabaretier de Kansas a une copie de *Kingston Gazette* du 4 janvier 1900. Ce journal contient le compte rendu des fouilles de George Washington. Le propriétaire en a refusé \$150.00.

—D'après la nouvelle loi de circonscriptions électorales votée par le Sénat et la Chambre et signée par le gouverneur, les paroisses St. Charles et Lafourche ont possédé le 12^e District Sénatorial, et St. Charles a droit à un représentant.

—La production totale des cotonnades aux Etats Unis pendant l'année finissant le premier Juillet 1874 s'est élevée à 1,601,000,000 de yards. L'année suivante finissant le 1^{er} Juillet dernier, elle s'est élevée à 1,722,000,000, augmentation de 121,000,000 de yards.

—En 1870, la population française ne était de 13,970,079, composée de 866,354 servantes, 97,207 couturières, 80,388 modistes, 94,047 professeurs, 64,388 employés dans les manufactures, 55,669 lavesses et 1439,339 comme nourrices et maîtresses d'hôtel.

—Un nommé Garrett, de Marshall, Texas, ayant été dépossédé de \$1175 dans un jeu connu sous le nom de *Baske*, accuse le surintendant de la Police Métropolitaine W. F. Loan, de complicité avec les propriétaires de l'établissement où il s'est fait plumer.

—On rapporte que Grant a adressé à l'ex-Sénéateur Morgan une lettre d'adieu définitif au 3^eme terme. En attendant la candidature de Blaine est posée dans le Maine et la Pennsylvanie par les républicains haineux qui sont ravis du récent discours de l'ex-speaker contre l'amnistie sans exception ni condition.

—A la Nouvelle-Orléans comme à St. Louis, il s'est fait des fraudes monstrueuses au sujet de la guerre nationale connue sous le nom de Whiskey. Une enquête a été faite et il faut en croire les rumeurs qui circulent, il ne serait pas étonnant que les officiers de la Douane eussent à répondre de leurs actes officiels.

—Depuis que la session législative a été ouverte, il n'y a eu que très peu de besogne de faite. Tous les bills de réforme adoptés par la Législature viennent se heurter contre le mauvais vouloir des radicaux du Sénat. A la manière dont ces derniers agissent il est aisé de voir que leur tactique consiste à s'occuper de choses futiles jusqu'à la fin de la session.

—Depuis l'invention de la police métropolitaine, les chenapans deviennent de jour en jour plus audacieux; on se contente plus de détourner les étrangers au nez et à la barbe de la garde Kollégienne, ils se permettent même de l'impunité d'insulter les femmes dans les chars. Et dire que parmi ces êtres, rebuts de la société, il se trouve actuellement des gens dont les ancêtres occupaient un rang distingué dans la plus haute société Louisianaise.

—On mande de Washington: Un nouveau cas de fraude au préjudice du gouvernement est en ce moment soumis au comité sénatorial des affaires indiennes. Il s'agit de l'emploi d'un crédit de \$300,000 alloué pour transporter quelques Indiens Pawnee du Nebraska au Territoire Indien. Le gouverneur dit-on, a en mains des documents démontrant que la plus grande partie de cette somme a été dissipée ou volée. Le comité est résolu à pousser l'enquête jusqu'au fond.

—A quoi bon? Si le résultat de l'enquête devient pour des causes politiques infructueux!

Faits Divers.

PROBABILITES DU TEMPS—D'après le professeur Tice, voici quelles seront les probabilités du temps pendant le mois de février. Du premier au 7, modéré mais variable avec pluie ou neige; du 7 au 11, froid; du 11 au 15, modéré avec pluie ou neige; du 15 au 19, variable de froid à très froid; du 19 au 25, chaud avec pluie; et du 25 au 29, généralement beau mais froid.

—La résolution présentée par le Sénateur Darrall demandant un gouvernement général une assistance de dix mille piastres pour enlever les obstructions placées dans le bayou Lafourche, en 1814, par ordre du général Jackson a été adoptée lundi dernier par la Chambre du Sénat fédéral.

—Le bruit court que les princes de la finance de San Francisco ont l'intention d'envoyer à l'exposition internationale de Philadelphie le produit en or et en argent d'un mois de travail dans les deux mines *Consolidated Virginia and California*, ce qui devrait représenter une valeur de 10 millions de dollars, en 3,500 lingots du poids de 150 tonnes en exigeant un train de quinze wagons pour les transporter.

Louisiane.

En 1712 la Louisiane renfermait 400 âmes, ainsi partagées: 2 compagnies de fusiliers de 50 hommes, 75 canadiens, 28 familles blanches et 20 nègres. Les forts de Biloxi, Mobile, la Balize, de l'île Dauphine et de l'île aux Vaisseaux protégeaient ces peu nombreuses mais bien chères existences. Le coton, l'indigo et le tabac étaient les cultures de quel que colons seulement, la plupart préférant le jardinage. Les courants de bois approvisionnaient le marché des pelletteries et des fourrures. On trafiquait avec Pensacola, St. Domingue, la Martinique et le Mexique, qui payaient les produits en sucre, mélasse et rhum.

Antoine Crozat, marquis du Château, était un des plus célèbres banquiers de Paris, au temps de Louis XIV. Il obtint la charte de concession, le 26 septembre 1712. Par cet acte, le riche négociant gardait par de vers lui le commerce exclusif de tout le territoire mississippien, compris entre le vieux et le nouveau Mexique, les Carolines, avec l'île Dauphine et l'île du Massacre. Plusieurs privilèges accompagnaient ce monopole qui devait durer 15 années, à la charge, par Crozat, de coloniser le pays par l'envoi annuel de deux bâtiments démissionnaires. Les lois, les édits et les ordonnances du royaume de France et les coutumes de Paris devenaient le code louisianais.

Le 7 mai 1713, le personnel de la nouvelle administration débarqua à l'île Dauphine. Il se composait du gouverneur, de la Motte-Cadillac, de Duclou, commissaire ordonnateur, du contrôleur Lebas et des directeurs Dirigom et de la Motte Ursins. Parmi ces officiers supérieurs, les uns rêvaient or et argent; les autres, chasses et courses. Je ne suis donc pas surpris de voir l'historien Gayarré résumer en une seule phrase l'histoire coloniale de ce temps-là: *La colonie, dit-il continua de végéter jusqu'en 1716.* Les indiens troublés seuls la monotonie de la maladie phthisique par l'enlèvement sanglant de quelques chevelures. Pour parachever le sombre tableau, la paix d'Utrecht ouvrit un nouveau débouché aux navires espagnols; l'anglais offrit des marchés plus avantageux que ceux des places louisianaises. En conséquence, les immenses magasins de la compagnie Crozat, établis sur l'île Dauphine, furent délaissés par les commerçants de Tampico, Campeche et Vera-Cruz.

Ennuyé et ennuyé, de la Motte-Cadillac vit sans regret arriver le terme d'un commandement où les illusions de son avenir et de sa cupidité s'étaient peu à peu évanouies. Il laissa à son successeur le même ennui, les mêmes difficultés et les mêmes antipathies. L'œuvre du marquis du Château avait été un Crozat le complot et renit aux mains du ministère sans aucun bénéfice. On eut en haut lieu que les ressources de la colonie seraient mieux exploitées par plusieurs que par un seul, et une nouvelle corporation se forma. Le 6 février 1717, le parlement de Paris enregistra l'acte nouveau. L'avenir de la colonie ne fut plus en question.

Dans cette position, il se comporta si bien et si modestement qu'il fit la conquête de tout le monde. Malgré sa force, il savait sans doute perdre à propos, en homme modeste et avisé, qu'il est parfois très habile d'être mala droit. Bref, à force de carambola ges, de modestie et d'esprit de

lance ou mauvais vouloir, le commerce et l'agriculture tomber dans un état de plus en plus précaire, un homme se souvenant et pratiquait cette maxime d'un vieil écrivain allemand: "Argent perdu, rien n'est perdu; Courage perdu, triste perte; Honneur perdu, grave perte; Esprit perdu, tout est perdu."

Cet homme était de Bienville. Quoique relégué en un poste secondaire, il ne cessait d'avoir l'œil sur l'ennemi perpétuel: L'Anglais! celui-ci ne s'endormait pas dans ses établissements des Carolines. Il était toujours en quête, allant et venant à travers les tribus, soufflant le feu de la guerre et de la haine par la bouche d'un certain officier, nommé Young. De Bienville réussit à mettre la main sur ce fils d'Assemblée navages d'Albion et l'expédia à Pensacola. Mais l'air était déjà tout imprégné de sang, les indiens encore une fois se soulevèrent contre les français et leurs alliés. L'attaque fut si soudaine que pour éviter une destruction totale, les fidèles Chac tas durent venir chercher un abri sous les forts de la Mobile et de Biloxi et les Yamassis se retirèrent en Floride.

A ce moment, Louis le Grand descendait dans la tombe et le duc d'Orléans devenait régent de France. De Bienville reçut avec ces nouvelles, le grade de commandant en chef de toutes les forces du Mississipi avec ordre de resserrer les liens qui unissaient le Canada à la Louisiane. Pour l'aider dans cette mission, on lui envoyait deux compagnies. Ce secours venait on ne peut plus à propos. De Bienville entra aussitôt en campagne. Arrivé sur la Rivière et Noire, il chassa les Natchez et exigea avec justice la mort de l'un des *soleils* ou princes. Puis trois forts s'élevèrent pour tenir en respect ces indigènes remuants et tracassiers, l'un sur le Washita, l'autre sur la Rivière Noire et le troisième sur la terre des Alibamas. L'espagnol manifestait alors quelque velléité de prise de possession sur la Rivière Rouge de Bienville, pour y couper court, construisit un quatrième fort chez les Natchitoches. C'est ainsi que le général actif et patriote méritait et la croix de St. Louis et les honneurs d'un second gouvernement.

Origine du billard.

La mort de Berger, le professeur de billard, a ramené sur le tapis, c'est le cas ou jamais d'en payer cette métaphore, les études sur l'origine du noble jeu de carambole.

C'est Louis XIV, écrit Perna-dille, du *Français*, qui commença à mettre le billard à la mode. Les médecins lui en avaient prescrit l'usage après les repas, pour faciliter sa digestion, qui était parfois laborieuse, car le grand roi comptait parmi les plus gros mangeurs du royaume. Avois-nous besoin de dire combien les courtisans se disputaient l'honneur même d'en être les simples spectateurs! Les partenaires habituels de Sa Majesté étaient vers la fin du siècle, Vendôme, le maréchal de Villeroi, le duc de Grammont et le Gand. En lui-même surtout, elle engageait avec eux des parties interminables, où ces habiles personnages avaient soin de ne pas gagner trop souvent.

Saint Simon a raconté comment le point de départ de la haute fortune politique de Chamillard fut son adresse au noble jeu; on peut s'en fier à lui sur ce point, car l'histoire est de son temps, et il la raconte sans aucune intention satirique. C'était un conseiller au Parlement, petite noblesse de robe, qui n'avait certes jamais entrevu même en songe, le poste de contrôleur général des finances. Mais en ce temps-là les habiles joueurs n'étaient point humbles.

Après avoir mis son mérite à l'épreuve, les partenaires du roi, qui sentaient peut-être le besoin d'un suppléant, en furent si charmés qu'ils en parlèrent à Versailles. "Et le vauront tant que le roi dit à M. le Grand de l'amener la première fois qu'il irait à Paris. Il vint donc, et le roi trouva qu'on ne lui avait rien dit de trop. M. de Vendôme et M. le Grand l'avaient pris en amitié et en protection encore plus que les deux autres, et firent en sorte qu'il fut admis une fois pour toutes dans la partie du roi, ou il était le plus fort de tous."

Dans cette position, il se comporta si bien et si modestement qu'il fit la conquête de tout le monde. Malgré sa force, il savait sans doute perdre à propos, en homme modeste et avisé, qu'il est parfois très habile d'être mala droit. Bref, à force de carambola ges, de modestie et d'esprit de

suite, Chamillard, nommé d'abord maître des requêtes, "pour être plus libre et plus en état d'être avancé," puis logé au château, "chose fort extraordinaire pour un homme comme lui, et même unique," porté enfin au poste d'intendant des finances, finit par de venir ministre.

Si jamais Berger a lu l'histoire de Chamillard, il a dû pousser un gros soupir de regret. Et lui aussi peut-être sous le grand roi, il eut pu arriver aux honneurs; car il était certainement plus fort que Chamillard.

Frederick Lemaitre

La mort de Frédéric Lemaitre, à deux mois de distance de Virginie Déjazet, dont il était l'ainé d'un mois seulement, marque, comme celle de sa célèbre contemporaine, la fin d'une carrière artistique des plus extraordinaires et des plus illustres. L'un et l'autre ont été créés et emportés avec eux un type qui a eu des imitateurs, mais qui n'a jamais été égalé. Placés aux deux pôles opposés du monde dramatique, on peut dire que celui-ci a été pendant un demi-siècle incessamment traversé et vivifié par un courant émané de leur génie. Fils de lui-même, Frédéric a hérité de Talma, qui l'avait reconnu et adopté, le sceptre de la scène française; il l'a porté un demi-siècle, car il s'est éteint cinquante ans entre la mort de Talma—1826, et celle de Frédéric—1876. Et cette nouvelle souvenance n'est pas une fortune; elle est venue juste à temps. Frédéric a pris la place de Talma au moment précis où le drame moderne prenait la place de la tragédie classique. Alexandre Dumas et Victor Hugo avaient besoin d'un interprète digne d'eux; ils ont trouvé Frédéric Lemaitre inspiré à point pour comprendre leurs œuvres, grandi à point pour entrer dans le moule de leurs héros. Sa voix était tracée dès lors et il n'en sortit plus. Aussi longtemps que le grand drame littéraire triompha sur la scène française, Frédéric Lemaitre triompha avec lui. Ils vécurent et ils vieillirent ensemble comme s'ils fussent liés à un sort commun. *Roy Blas* et *Don César de Bazan* ne se séparent pas de Frédéric Lemaitre dans l'esprit des contemporains, et maintenant qu'il est mort, il faudra plus que de la ténacité pour toucher à ces rôles. Rossi lui-même, à l'apogée de la popularité, ne parlait qu'en tremblant de les aborder. De même de la plupart de ses créations, —des grandes, bien entendu; il n'est pas jusqu'à *Chifonier*, de Frix Pyat, dont il a fait un caractère inimitable. C'est ce même drame sur lequel il a fait ce mot poignant, quand, en 1845, il était le lion de Londres. "Est-il possible, lui dit la reine, qu'il y a des gens si malheureux à Paris?—Oui, mais justifié, répondit le grand comédien, ce sont les Irlandais de France." Ce mot peint l'homme, qui pensait l'indépendance de la parole jusque dans l'oubli de tout, des convenances au besoin, et pour qui en dehors du théâtre rien n'existait. Il l'aimait avec passion et il ne put jamais s'en détacher. Vieux, édenté, sans voix et sans mémoire, il subissait encore irrésistiblement la fascination de la rampe. Maintes fois il essaya de renoncer à la scène, mais il y revenait sans cesse, comme le lièvre au gîte, et serait mort sur les planches si le public, qui souffrait de ses efforts séniles, ne lui eût imposé le respect de son génie et de sa renommée. Il avait un fils sur qui il comptait pour continuer son nom; mais sa vieillesse a été affligée par la mort de ce fils, qu'un accès de délire a emporté; et Frédéric n'a plus pour lui survivre que les grandes traditions qu'il a léguées à l'art dramatique dont, depuis Talma, il fut le plus puissant représentant en France et en Europe.

GEANTS—Dans un mémoire lu par M. le Cat devant l'Académie des Sciences de Rouen, sur les découvertes de géants des siècles passés, nous empruntons les renseignements suivants qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Un Géant mesurant plus de 8 pieds, fut montré à Rouen, en 1735: l'empereur Maximin était de cette taille.

Le corps d'Oreste, d'après les Grecs, avait 11½ pieds de hauteur. Le Géant Fertagus, tué par Orlando, neveu de Charlemagne, mesurait 18 pieds.

En 1500, à Rouen, en creusant le sol, on trouva, dans un fossé, un crâne qui contenait un minot de blé d'Inde, et sur la tombe il y avait une plaque en cuivre où

étaient inscrits ces mots: "Dans cette tombe reposent les restes d'un noble et puissant Seigneur, le chevalier de Lion Valmont." Le 11 janvier 1613, en Dauphiné, en creusant sur les ruines d'un château, dans un coudroit appelé le champ du géant, des maçons découvrirent, à la profondeur de 18 pieds, une tombe qui avait 20 pieds de longueur, 12 pieds de largeur et 8 pieds de hauteur, sur laquelle était une pierre grise avec ces mots gravés: "Theolocus Rex." A l'intérieur de la tombe, ils trouvèrent un squelette humain, intact, mesurant 25½ pieds de long, 10 pieds entre les deux épaules et 5 pieds de l'estomac au dos.

Mme. B. A. JONES,

Professeur d'Anglais, Français, Espagnol, ainsi que de Piano et Solfège, donnera des leçons à domicile, à des prix modérés. S'adresser au Bureau de la Sentinelle.

J. A. TRONE,

Rue Market (Bâtisse de Lacapre) Thibodaux.

LIVRES CLASSIQUES ET RELIGIEUX, *Fruitiers de Bureau, Poésie de Musique, ARTICLES DE PIÉTÉ: Croix, Christs, Médailles, Chapeltes Bénitiers, Images, Tableaux, Statuettes, Cierge.*

COURONNES DE FER COMMUNION
Galerie Photographique au premier. Jan. 22 1 an.

A. J. BACHEMIN,

Marchand-Commissionnaire et Négociant en Produits de l'Ouest. No. 53, rue North Peters, No. 53 entre Bienville et Conti, NOLA ORLEANS. Tous les Ordres et Commissions sont promptement pris en considération. (no 2) la

Riz du Honduras.

POUR SEMENCE GARANTIE DE PREMIÈRE ANNÉE. 500 Bbls. à vendre par WILLIAMS & GAUDE, Lafourche Rice Mill Lafourche Crossing.

RESTAURANT.

MEALS SERVED AT ALL HOURS
No. 38 BOURBON STREET, BETWEEN Customhouse and Bienville Streets. VICTOR BERO, Agt. June 5th, 75.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY

Corner Carondelet and Gravier, NEW ORLEANS. Organized May 1864.

DIRECTORS
SAMUEL MANNING TODD, President.
W. B. SCHMIDT, Vice-President.
R. W. OGDEN, Second Vice-President and director
WM HENDERSON, Secretary

JAMES I. DAY, W. S. PIKE, B. T. WALSH, Finance Committee
W. B. Schmidt, J. H. Pike
S. B. Newman, A. Thomson
John L. Adams, Henry Abraham
David Wallace, J. B. Camors
Chas. Chaffee, E. B. Briggs
E. A. Tyler, James L. Day
J. B. Lallande, Alex. Marks
B. T. Walsh, John Henderson
E. H. Fairchild, B. F. Eslieman
H. J. Vose, J. W. Stone
Geo. A. Fodick, Henry M. Payne
E. F. DELAUNAY, General Agent.
V. SANCAN, Local Agent. Thibodaux.

E. ODELL, G. H. WRIGHT

ODELL & WRIGHT,

Marchands Commissionnaires
95 Rue Decatur, Nouvelle-Orléans. 95

RIZ.

UNE SPECIALITE
Pas de frais d'emballage sur le Riz, Sucre, Mousse, Coton.

Nous appelons l'attention sur notre

AGENCE DE FARINE

qui nous permet de la vendre meilleur marché que n'importe quelle maison de la ville

Marques:
Grangers' Friend.....XXX
" Hope.....XXX
" Trade.....XXXX
" Extra.....XXXXX
" Best (Plantos).....XXXXX

Des avances libérales sont faites en monnaie ou en marchandises.
9 Jan. 1 an.

MOULIN A RIZ DE LAFOURCHE

C. C. WILLIAMS & F. J. GAUDE.
PROPRIETAIRES.
Lafourche Crossing, La

12 Jan. 75.

F. ROMAIN
—AVEC—
ROUSSELL & HALL,
MARCHANDS EN GROCERIES.
Vendent en gros
Poussin, Boeuf, Beurre, Fromage,
—ET—
PRODUITS
15.....Rue Tchoupitoulas.....15
62-1a.....N. Orleans

J. A. BOURG,

Marchand-Commissionnaire,
SE CHARGE DE LA VENTE DE

Coton, Sucre, Riz, Mousse, Peaux, Laine, Volailles, Œufs, Cerve, Miel, Gibier, et de toute espèce de produits des champs ou de jardinage.

No 7, Rue St. Louis, PRES VIEILLE-LEVEE.
Aug. 28, 75. 6u Nouvelle-Orléans.

PENSION FRANÇAISE,

128...RUE DUANE...128
M^{ME} VVE E. TASSET, PREVIEN SES amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'elle a transféré son établissement du No 107 de la rue Duane au No 117 de la même rue, entre Royal et Bourbon. Elle profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Elle informe en outre le public, vu la situation des affaires, qu'elle a révisé son tarif de pension, et à cet effet, elle a ouvert un salon à \$1 par semaine. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront comme d'habitude tout le confort désirable. Chambres et pension par jour \$1.50, 13 Fev. 74.

RESTAURANT DE QUATRE SAISONS.

M^{RS} JOHN ROSIO, PROPRIETAIRE du RESTAURANT DES QUATRE SAISONS, présente ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No. 155 de la rue de Chartres au No. 111 de la même rue, près de St-Louis. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 6 Fev-74

SIEWERD & KIP.

Moulin à Riz Perseverance.

(Tous les prix déterminés aux Foires de l'Etat de la Louisiane pour l'éclairage du riz, depuis les mois jusqu'à aujourd'hui.)
Nos. 8, 10, 12 et 14, rue des Champs Elyses, en face de la maison de M. J. Depot, 3^eme District.

NOUVELLE ORLEANS.

Nettoyé 420 barils par jour.
LES SACS SONT FOURNIS GRATUITS.

No. 1.....Cent
No. 2.....Cent
No. 3.....Cent

JNO M. WALSH, Agent

ANTOINE'S RESTAURANT.

Removal to
5.....St. Louis Street.....65
M^{RS} ANTOINE ALCAIOTTE announces to the country patrons, and the public in general, that he has removed his RESTAURANT from No. 56 to

No. 65 St-Louis street, between Royal and Bourbon. He respectfully solicits a continuation of the generous patronage he has heretofore received.

Cosmopolitan Restaurant.

11, 13 et 15...Royal Street, N. O. 11, 13 et 15
Entre Canal et Douane
LOUIS CHAULAIN, PROPRIETAIRES.

On trouve dans cet établissement tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour soupers et mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier, et des chambres élégamment meublées à louer à la semaine et au mois.

Les Planteurs et les habitants de la campagne qui voudront louer cet établissement de leur patronage y trouveront des chambres et une nourriture bonne et copieuse à \$3.00 par jour.

Les portes du restaurant restent ouvertes jusqu'à minuit.

SIEWERD & KIP,

PERSEVERANCE RICE MILLS.

(All Premiums awarded at the Louisiana State Fair for Rice Milling, from 1868 to the present time.)
Nos 12 et 14 Elysian Fields Streets, opposite the site of the old Pontchartrain Depot 3^d District.

NEW ORLEANS.

Capacity 420 bbls cleaned per day.
EMPTY SACKS FURNISHED FREE OF CHARGES.

No. 1.....Cent
No. 2.....Cent
No. 3.....Cent

JNO M. WALSH, Agent.

Oct 17 6n

C. JAUBERT & CIE.

—IMPORTATEURS DE—
Marchandises sèches, étrangères et Américaines.

Cotons, Indiennes, Rubans, Bonneterie, Mouchoirs, etc. etc.
20 Rue de Chartres, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS.

Cette maison déjà bien connue par son ancienneté (30 ans d'existence) et le bas prix de ses articles, offre aux marchands de campagne, l'assortiment le plus complet et le plus varié de marchandises sèches. Cette maison reçoit chaque semaine de nouveaux envois du Nord et de l'Europe et met un soin tout particulier à remplir les ordres qui lui sont adressés. (11 sept-1a.

Commercial Restarant,

107...Rue de la Douane...107
M^{RS} GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIETAIRES.

On y trouve tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 21 30-1an.